

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Centre de formation professionnelle Maurice-Barbeau

PROCÈS-VERBAL de la réunion tenue à 19 h le 27 janvier 2004 au 920, rue Noël-Carter, Sainte-Foy (Québec), à laquelle il y a eu quorum.

SONT PRÉSENTS : Guy Audette, représentant des enseignants
Carmen Béland, représentante des entreprises
Hélène Bouchard représentante des organismes socio-communautaires
Nathalie Gauthier, représentante des entreprises
Cathy Gagnon, représentante du personnel de soutien
Manon Jobin, représentante des organismes socio-économiques
Derek Kimmel, représentant des élèves
Isabelle Myrand, représentante des PNE
Jean-François Roy, représentant des enseignants
Christian Viau, représentant des élèves

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Réjean Hudon, directeur
Pierre Bélanger, directeur adjoint
Florian Carbonneau, adjoint administratif

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 19 h et vérification du quorum par la présidente du conseil, Mme Nathalie Gauthier.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nathalie Gauthier fait la lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. 3 points sont ajoutés à la rubrique «autres sujets» :

**Information concernant l'entente Coca-Cola
Demande de notre commissaire (Circonscription 21)
Retour de consultation**

C.E. 012-03-04 Mme Manon Jobin propose l'adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2003

Mme Nathalie Gauthier propose que les points 3 et 4 de l'ordre du jour soient traités simultanément.

Les membres du conseil conviennent à l'unanimité de traiter les points 3 et 4 de l'ordre du jour en même temps. Mme Manon Jobin fait la lecture du procès-verbal.

C.E. 013-03-04 Mme Carmen Béland propose l'approbation du procès-verbal. Il est approuvé à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 NOVEMBRE 2003

Point 9. Budget du CE.

M. Florian Carbonneau a fait les vérifications concernant le montant exact du budget du CE. Il est de 473 \$.

5. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

6. DÉPÔT POUR APPROBATION : PLAN DE RÉUSSITE DU CFPMB

M. Réjean Hudon dépose et présente au conseil le document intitulé «Plan de réussite du CFPMB 2003-2006». Il en fait la lecture et en commente le contenu aux membres du conseil.

C.E. 014-03-04 Mme Isabelle Myrand propose l'approbation du «Plan de réussite du CFPMB 2003-2006». Il est approuvé à l'unanimité.

Une version exempte de coquilles sera remise aux membres du CE à la prochaine réunion.

7. DÉPÔT POUR APPROBATION: REDEVANCES DE COCA-COLA

M. Florian Carbonneau dépose et commente le dossier. Il explique aux membres le mode de calcul pour justifier le montant reçu et l'utilisation faite des sommes en 2002-2003 .

M. Florian Carbonneau présente un estimé des revenus pour 2003-2004.

M. Réjean Hudon dépose et présente un document relatif à une proposition encadrant les modalités d'utilisation et de répartition des redevances de Coca-Cola.

C.E. 015-03-04 M. Christian Viau propose l'approbation du document des redevances de Coca-Cola. La proposition est approuvée à l'unanimité.

8. DÉPÔT POUR INFORMATION : PROJET DE CALENDRIER SCOLAIRE 2004-2005 DU CFPMB

M. Réjean Hudon dépose à titre d'information et commente pour les membres du conseil le projet de calendrier scolaire 2004-2005 élaboré en consultation avec les enseignants.

9. DÉPÔT POUR INFORMATION : PROPOSITIONS DE FORMATION (EMPLOI-QUÉBEC)

M. Réjean Hudon dépose et commente les deux projets de formation intitulés «Service à la clientèle» et «Vente-conseil en bijouterie» qui ont été déposés à Emploi-Québec.

10. SUIVI DE L'INAUGURATION

M. Réjean Hudon informe le conseil des nombreux messages et lettres de félicitations reçus à la suite de cette activité.

11. AUTRES SUJETS

11.1 Information concernant l'entente Coca-Cola

L'entente entre Coca-Cola et la Commission scolaire se termine bientôt. Les membres du CE seront consultés à ce sujet.

11.2 Demande de notre commissaire (Circonscription 21)

M. Claude Légaré, commissaire nouvellement élu dans notre circonscription a fait parvenir une lettre à la présidente du C.E. pour lui communiquer son intérêt à rencontrer la direction et les membres du CE. Il sera invité à la prochaine réunion du CE, soit le 24 février prochain.

11.3 Retour de consultation

Un retour de consultation est demandé par la Commission scolaire concernant les programmes des services éducatifs complémentaires à la CSDD.

Comme le document ne nous concerne pas, Mme Nathalie Gauthier propose que le conseil laisse le soin aux établissements concernés de faire le retour de consultation.

C.E. 016-03-04

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. QUESTIONS ET DEMANDES DES MEMBRES

Mme Hélène Bouchard demande des précisions sur Coca-Cola.

M. Réjean Hudon donne des précisions sur le contexte de l'éventuel renouvellement de l'entente.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E. 017-03-04 Il est proposé par Mme Hélène Bouchard et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21 h 30

Prochaine séance du conseil, le 24 février 2004 à 19 h.

Réjean Hudon
Directeur

Nathalie Gauthier
Présidente